

Si vous ne pouvez être présent lors de cette réunion, je vous demanderais de bien vouloir vous faire représenter par votre délégué suppléant ou de transmettre un pouvoir (ci-joint).

À l'attention des délégués des communes
adhérentes au S.I.R.T.A.V.A.

Tonnerre, le 4 octobre 2013

N/Réf. : EC/LB/DB/13-0234

Objet : Réunion du Comité Syndical

Madame, Monsieur le Délégué,

Nous n'avons pas eu le quorum au Comité Syndical qui s'est déroulé le 4 octobre 2013 à la Salle des Fêtes de Saint-Rémy.

Je voudrais tout d'abord remercier les membres présents qui ont fait l'effort de se déplacer.

Aussi, conformément à la réglementation, une nouvelle réunion du Comité Syndical aura lieu le :

JEUDI 10 OCTOBRE 2013 À 14 HEURES

À LA MAIRIE DE TONNERRE (salle du Conseil)

L'ordre du jour reste inchangé :

Désignation du délégué secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu du Comité Syndical du 4 juillet 2013.

A) PÔLE RIVIERES

B) PÔLE BASSIN VERSANT – CONTRAT GLOBAL ARMANCON AVAL

- 1) Modification du budget alloué à l'étude de l'influence de l'assainissement agricole dans le fonctionnement d'un bassin versant pilote ;
- 2) Engagement dans la Charte « Jardiner en préservant sa santé et l'environnement ».

C) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 1) Demande de retrait du SIRTAVA de la Commune de Blancey ;
- 2) Dématérialisation des procédures - signature d'une convention avec la Trésorerie et la Chambre Régionale des Comptes ;
- 3) Décision modificative n° 2 ;
- 4) Evolution du S.I.R.T.A.V.A.

D) QUESTIONS DIVERSES

Je compte sur votre présence et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Délégué, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président

Eric COQUILLE